

HISTOIRE & PATRIMOINE

LA GRÈVE DES PLÂTRIÈRES EN 1909

Au printemps 1909, les carrières et plâtrières de la région parisienne sont touchées par un conflit social sans précédent. Partie d'Argenteuil, la grève s'étend immédiatement à tout le « bassin de Paris ». Chez Lambert à Cormeilles, elle va durer 33 jours, soit une semaine de plus que dans les autres usines.

Ce mouvement de revendication intervient à la fois dans un contexte politique et social troublé par les nombreuses grèves qui agitent le pays depuis plusieurs années, mais aussi dans un environnement propre aux plâtrières dont les conditions de travail sont insupportables.

LE CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIAL

Avec l'essor de la production industrielle, la France connaît à la Belle Époque une conjoncture économique florissante. Mais cette période de croissance ne profite guère aux classes laborieuses. Les patrons restent intransigeants face aux revendications salariales. Les grèves éclatent donc partout dans le pays pour culminer en 1906 avec 1309 arrêts de travail, d'une durée moyenne de 19 jours, concernant près de 440 000 salariés, soit un ouvrier d'industrie sur seize. Comme le souligne Madeleine Rébérioux, « le caractère spectaculaire de plusieurs de ces mouvements leur vient d'abord de leur longueur, souvent payée d'effrayantes misères. » Les élections législatives de mai 1906 ont vu la victoire des radicaux dont les valeurs républicaines s'enracinent largement dans le pays, mais qui satisfont plutôt la moyenne et petite bourgeoisie. Georges Clemenceau (1841-1929), chef du gouvernement d'octobre 1906 à juillet 1909, est décidé à maintenir l'ordre que menace selon lui le mouvement ouvrier. Les grèves sont réprimées avec vigueur¹. Par là même, le « premier flic de France », comme le désigne la C.G.T., entend affaiblir la forte poussée syndicale qui s'exerce dans le pays.

UNE PROFESSION PLÂTRIÈRE NÉGLIGÉE

Le Travailleur, organe de la Fédération des Syndicats Ouvriers du département de Seine-et-Oise, dans son édition du 5 mai 1909, dresse un état accablant des conditions de travail dans les plâtrières : « Le travail est rude, exténuant dans certaines spécialités et la plupart de ceux qui l'accomplissent n'y font pas, comme on dit, de vieux os. Les uns sont occupés à extraire, à ciel ouvert ou en souterrain, la pierre

friable que d'autres, dans les usines voisines des carrières, devront faire cuire, broyer, moudre, ensacher et charger dans des wagons. Les organismes les plus solides s'usent vite dans la chaleur torride qui sort de la bouche des fours. Les ouvriers qui ensachent le plâtre sont obligés de se boucher les narines pour se défendre contre les poussières suffocantes qui volent autour d'eux sous leur manutention. » Environ 4500 ouvriers du plâtre sont employés dans le bassin de Paris². La situation est des plus sensibles dans les grands centres plâtriers comme Argenteuil où le mouvement de grève va prendre naissance puis en constituer l'épicentre. Dans une lettre datée du 1er avril 1909, le syndicat des « ouvriers carriers, meuliers, terrassiers, paveurs et parties similaires de Seine-et-Oise », affilié à la CGT, propose aux patrons plâtriers la signature d'un contrat comprenant notamment :

- L'augmentation des salaires³.
- La journée de 10 heures et les heures supplémentaires majorées de 50 %.
- Un maximum de 60 heures de travail par semaine.
- La suppression des cantines patronales⁴.
- La suppression du couchage sur les fours⁵.

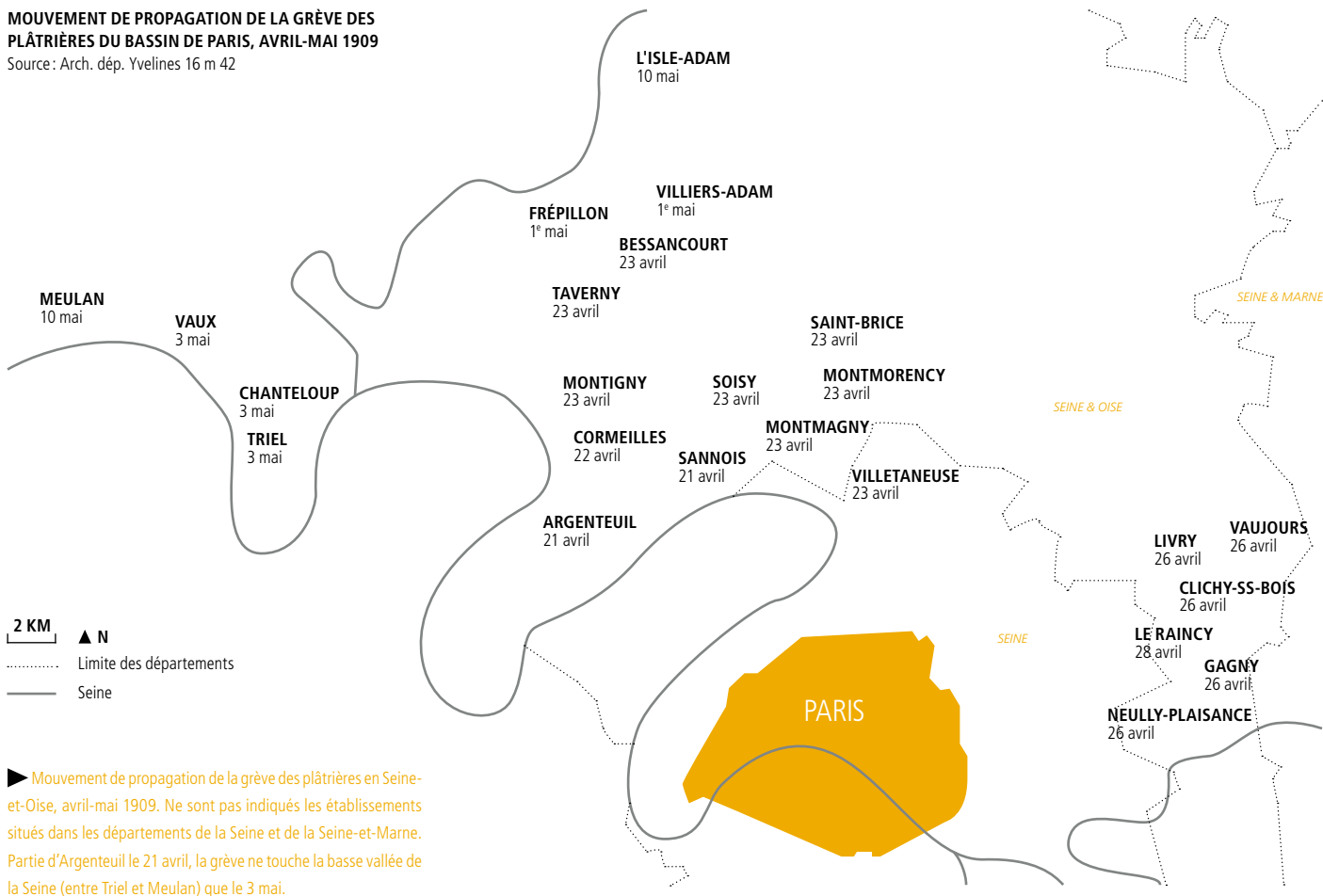


► Ouvriers à la sortie des usines Lambert à Cormeilles. Carte postale vers 1910 (détail).

LE DÉCLENCHEMENT DE LA GRÈVE ET SES RÉPERCUSSIONS

N'ayant pas reçu satisfaction, les ouvriers des plâtrières d'Argenteuil sont les premiers à se mettre en grève le 21 avril, suivis dans la même journée par ceux de Sannois. Le lendemain 22 avril c'est au tour des ouvriers des usines Lambert à Cormeilles d'arrêter le travail. La grève est alors totale dans le bassin d'Argenteuil et touche 1100 ouvriers. Des comités de grève assurent une permanence et apportent des secours aux grévistes comme l'organisation de « soupes communistes ». De grandes réunions quotidiennes entretiennent la motivation des ouvriers⁶. Arrêter le travail et donc la production de plâtre pour faire pression sur les patrons n'est pas tout, encore faut-il empêcher l'écoulement des stocks déjà fabriqués. Très vite, les établissements sont bloqués par les grévistes. Aux abords des usines, des gares ainsi qu'au port d'Argenteuil,

MOUVEMENT DE PROPAGATION DE LA GRÈVE DES PLÂTRIÈRES DU BASSIN DE PARIS, AVRIL-MAI 1909
Source: Arch. dép. Yvelines 16 m 42



► Mouvement de propagation de la grève des plâtriers en Seine-et-Oise, avril-mai 1909. Ne sont pas indiqués les établissements situés dans les départements de la Seine et de la Seine-et-Marne. Partie d'Argenteuil le 21 avril, la grève ne touche la basse vallée de la Seine (entre Triel et Meulan) que le 3 mai.

des postes de surveillance visités par des équipes volantes à vélo sont mis en place pour empêcher le transport des matériaux. Ceux-ci venant à manquer, les entrepreneurs de maçonnerie de la région ne sont plus approvisionnés et les chantiers de construction s'arrêtent. D'autant plus que s'ajoutent les arrêts de travail dans les briqueteries comme Rougeault à Sannois, Bordier à Montigny et le 4 mai celles de la région de Montmorency et Domont.

LA RÉACTION DES AUTORITÉS

Devant cette mobilisation, les pouvoirs publics font appel à la troupe pour garder les usines et escorter les chargements. Par exemple, dès le 23 avril, vingt gendarmes - dix cavaliers et dix fantassins - sont détachés chez Lambert à Cormeilles. Le premier souci des autorités est de « maintenir l'ordre », tout en redoutant d'éventuelles violences obligeant à de dures répressions comme l'année précédente lors de la longue grève des Sablières de la Seine⁷. D'ailleurs, Albert Vidal, le « commissaire spécial en mission » nommé à cet effet et qui rend compte quotidiennement au préfet par télégrammes, est un homme expérimenté, déjà à l'œuvre lors de ces grèves de Draveil-Vigneux. Le préfet de Seine-et-Oise, Auguste Autrand, se déplace en personne à Argenteuil au tout début de la grève. Le 22 avril, en compagnie du député radical Maurice Berteaux (1852-1911) qui est également président du Conseil général de Seine-et-Oise, il rencontre les maires d'Argenteuil, Sannois et Cormeilles. Il s'entretient ensuite avec le comité des ouvriers grévistes puis avec les patrons concernés. Les premiers exposent leurs revendications, les seconds ne veulent rien céder.

Le préfet prend soin de télégraphier le résultat de ses conversations à Clemenceau, président du Conseil et ministre de l'Intérieur. Il lui précise l'état d'esprit de chacun, particulièrement celui d'Hilaire Lambert (1846-1928) qui se trouve dans la situation singulière d'avoir été reçu à la fois comme adjoint au maire de Cormeilles et comme patron : « M. Lambert (...) d'opinion radicale a dit à M. Berteaux dont il est d'ailleurs ami qu'avec sa politique il était un peu responsable de ces conflits de plus en plus fréquents et de cette situation ». Peut-être

est-ce à rapprocher des propos que rapportent *Le Courrier de Versailles et de Seine-et-Oise* (22 mai 1909) : « M. Berteaux voulut amener les patrons à baisser pavillon devant les ouvriers grévistes toujours au nom du socialisme et l'un d'eux de dire au nom de ses collègues : « Nous ne sommes plus aujourd'hui dans les mêmes dispositions d'autrefois, alors qu'enthousiasmés par vos bonnes paroles de grand démocrate et vos promesses de réformes idéales, nous devenions vos admirateurs et votre plus ferme soutien. Vos actes ont abouti à notre ruine; votre ambition et votre autoritarisme vous ont fait sacrifier le pays à votre intérêt personnel. Vous avez entraîné nos ouvriers à la guerre; fidez-nous la paix, maintenant. ».

1^{ER} MAI : LE DURCISSEMENT DE LA GRÈVE. LES CHEVAUX À L'ARRÊT CHEZ LAMBERT

1300 grévistes venus de toute la région se réunissent le 1^{er} mai à Argenteuil avec bannières et drapeaux. Plusieurs orateurs se succèdent pendant deux heures. Certains prononcent des discours violents et antimilitaristes en faisant « acclamer la grève à outrance jusqu'à complète satisfaction ». Puis les manifestants sortent en chantant l'Internationale et défilent dans les rues d'Argenteuil. Après ce déploiement en nombre et l'exaltation du 1^{er} mai, les grévistes s'impatientent faute de réponses de la part des patrons. La grève se durcit. Chez Lambert, le 2 mai, les grévistes, rejoints par 150 camarades d'Argenteuil, empêchent les palefreniers d'accéder aux écuries pour soigner les quelques 70 chevaux de l'usine. Le lendemain matin, les garçons d'écuries sont autorisés à entrer, mais les grévistes refusent de laisser sortir les chevaux alors que ceux-ci ont le besoin vital de marcher. Ce qui ne laisse pas d'inquiéter Hilaire Lambert et ses fils car les chevaux sont précieux ; c'est un important outil de travail, coûteux et fragile, nécessitant des soins particuliers. Hilaire Lambert rencontre le préfet le 4 mai et il obtient de lui le doublement de l'effectif de gendarmerie. L'installation de vingt gendarmes supplémentaires à l'usine Lambert à 9 heures du soir a lieu sans incident. Ce même jour, le comité de grève a rencontré la direction. Petit à petit, les chevaux de l'usine vont pouvoir sortir pour gagner les fermes alentour.



► Trois chevaux attelés en file devant les écuries de l'usine Lambert en 1912. Les nombreux chevaux assurent le transport des matériaux aussi bien en tractant les wagonnets de carrière que les tombereaux de livraison. C'est à la suite de la grève de 1909 que la direction Lambert va créer un dépôt de matériaux à Courbevoie dont la distance avec Cormeilles (10 km) permettra aux chevaux ne pas rester inactifs et donc ne pas prendre un « coup de sang »⁸.



► Au dos de cette carte datée du 7 mai 1909, le témoignage d'un gendarme appelé « aux grèves » : « Nous sommes trop bien nourris, nous rebutons sur la viande, le pain et les légumes. Nous sommes 20 gendarmes ensemble à l'usine Lambert, distante de 2 km de Cormeilles, nous sommes beaucoup mieux que les 20 autres qui sont à la mairie de Cormeilles. Je boulotte comme un ogre (...). Je suis content d'être à ces grèves si tranquilles et si avantageuses. Nous sommes très bien couchés dans chacun un lit, avec deux draps et couvertures. Nous respirons le bon air pur, et le parfum de la chaux et du plâtre, c'est sain. ».

VERS LE RÈGLEMENT DU CONFLIT, PATRONS ET OUVRIERS FACE À FACE

A l'issue du 1^{er} mai, le préfet presse les patrons de se réunir. Le 6 mai, la chambre syndicale des fabricants de plâtre désigne parmi ses membres douze délégués pour s'occuper de la question de la grève, suggérant que les ouvriers fassent de même en élisant douze délégués représentant les différents centres de production. Les grévistes sont pris au dépourvu, qui voient là une non reconnaissance des syndicats. Le front syndical semble un temps attaqué. Chez Lambert, par exemple, le comité de grève aurait préféré voir « les ouvriers grévistes à chaque usine s'aboucher directement avec leurs patrons respectifs ». Les délégués de Cormeilles vont devoir se concerter avec ceux de Sannois et d'Argenteuil puis avec ceux des autres centres de Seine-et-Oise et du bassin de Paris. Les patrons ont donc repris l'initiative car les comités grévistes sont obligés de suivre deux jours plus tard en désignant douze délégués. Le 11 mai a lieu une première entrevue à Paris de la commission mixte patrons / ouvriers. Deux jours plus tard, la Chambre syndicale des patrons accepte les propositions suivantes que l'on peut mettre en parallèle avec les revendications initiales des grévistes.

Sont acquis :

- La suppression des cantines et des jetons, ainsi que du couchage sur les fours.
- Le travail à la tâche traité directement avec les ouvriers sans intermédiaires.
- Aucun renvoi pour fait de grève.

Ont fait l'objet de négociations :

- La journée de onze heures (au lieu de dix demandées).
- Un jour de repos hebdomadaire.
- Des salaires de 50 centimes de l'heure pour les manoeuvres, 55 pour les carriers à ciel ouvert et terrassiers, 60 pour les caveurs (carriers en galerie) ; ce qui implique une augmentation de 5 centimes de l'heure au lieu de 10 demandée.
- La paye tous les 15 jours.
- Un prêt journalier égal aux 4/5^e du salaire de la journée.

LA GRÈVE CONTINUE À CORMEILLES

Le 17 mai, la reprise du travail a lieu partout Sauf chez Lambert où la grève se prolonge une semaine de plus à cause de revendications particulières. Les grévistes estiment que « la solution intervenue ne leur apporte que la suppression du tâcheronnat et une très minime augmentation de salaires pour quelques-uns d'entre eux seulement. » En effet, les ouvriers rappellent à leurs patrons qu'ils avaient promis de les « payer 5 centimes de l'heure au-dessus des prix actuels dans les plâtrières voisines ». Leurs camarades ayant obtenu satisfaction avec une augmentation de 5 centimes, les ouvriers Lambert en demandent donc 5 de plus afin de profiter encore de « la situation privilégiée qu'ils avaient avant la grève ».

Leurs revendications sont les suivantes :

- Une augmentation portant les salaires suivant les catégories à 55, 60 et 65 centimes de l'heure.
- Le maintien du travail à la tâche.
- La journée de travail de dix heures au lieu de onze.

Le 16 mai a lieu, sous la présidence du maire de Cormeilles, Louis Gonse (1846-1921), une réunion entre les patrons et les délégués ouvriers. Hilaire Lambert et ses fils s'en tiennent aux conditions arrêtées par la Chambre syndicale des fabricants de plâtre en y ajoutant quelques légères concessions comme des prix supérieurs à la tâche et une augmentation de la production de plâtre donc la promesse d'embauches supplémentaires. Ces propositions sont rejetées par les ouvriers qui le 17, au moment où toutes les autres plâtrières de la région reprennent le travail, acclament la continuation de la grève. Les 18 et 19, les grévistes des usines Lambert défilent en arborant un drapeau rouge sur lequel ils feront inscrire « Syndicat de Cormeilles ». Le 20 mai, le préfet engage de nouveaux pourparlers. Le député Maurice Berteaux intervient alors en rencontrant le comité de grève et son ami Hilaire Lambert pour « chercher à faire l'accord ». La négociation est poursuivie le lendemain par Berteaux et Gonse. Un accord presque complet intervient le 21 à 11 heures 30 du soir. Les ouvriers obtiennent une augmentation de huit centimes sur toutes les catégories de salaires au lieu des dix demandées. Le 22 mai, l'accord total est ratifié et le contrat définitif est signé à 4 heures de l'après-midi par les patrons et les délégués grévistes, toujours en présence de Maurice Berteaux. Le contentement est alors général et les ouvriers entonnent la Marseillaise. Le travail reprend le 24 mai.

MAURICE BERTEAUX (1852-1911),

apparaît comme un ardent républicain et un grand défenseur de la justice sociale. Député radical-socialiste de Seine-et-Oise, il élabore ou soutient plusieurs lois sociales importantes (accidents du travail en 1899 et 1902, limitation de la durée du travail en 1900, assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables en 1905, retraites ouvrières et paysannes en 1910, etc. Il est également ministre de la Guerre en 1904-1905 puis en 1911.



► Propositions et contre-propositions sont annoncées par voie d'affiche. L'affiche rouge placardée le 19 mai 1909 par les ouvriers de la maison Lambert répond à une « affiche verte » de la direction. L'augmentation de salaire demandée est justifiée pour permettre « un peu plus de bien-être dans nos foyers », et de « vivre en rapport avec la cherté des vivres ». De plus, en diminuant d'une heure la journée de travail, « nous espérons diminuer le chômage » et « pourvoir à l'éducation morale de notre petite famille ». Les grévistes se disent prêts, après « un mois de privations avec nos femmes et nos enfants » à « continuer la lutte plus ardemment que jamais ».

CONCLUSION : À LA RECHERCHE DU PROGRÈS SOCIAL

Un an plus tard, le 12 mai 1910, un nouveau contrat, plus détaillé et apportant des améliorations supplémentaires aux conditions de travail des ouvriers du plâtre, est signé entre les syndicats ouvriers et les patrons plâtriers. Lambert en est absent. L'ampleur de la vague de grèves des années 1900 a créé en France un choc dans l'opinion publique et une prise de conscience dans le monde ouvrier. Désormais, comme le note Madeleine Rébérioux, « l'organisation ouvrière se prolonge dans l'entreprise, dans la localité, dans la nation. » Et comme l'indiquent J.-Y. Mollier et J. George, « phénomène social, à la limite du politique et du culturel, la grève traduit une plus grande assurance de la classe ouvrière dans son avenir collectif, l'impact des syndicats et des organisations socialistes. » En effet, du seul point de vue de la grève des plâtriers, les autorités locales relèvent « un accroissement considérable des adhésions » par des « ouvriers qui jusqu'alors étaient notés réfractaires à toute idée syndicale ». Mais contrebalançant cette « syndicalisation ouvrière », l'extension du machinisme développe le chômage ainsi que le déplore le syndicaliste Jules Lapierre (1873-1933), acteur de la grève des plâtriers de 1909 : « Tous les progrès, quelle que soit leur nature, se retournent contre les travailleurs pour accroître leur misère et l'insécurité de leur existence, parce qu'on ne sait ou ne veut en tirer parti. »

Aussi, pour que les forces du travail soient justement reconnues, les mouvements et conflits sociaux ne seront-ils pas toujours d'actualité ?

VINCENT FARION

La Lettre Blanche n° 34 / Juin 2009

NOTES

- 1- Parmi les mouvements de grève les plus connus, citons celui des mineurs après la catastrophe de Courrières (Pas-de-Calais) en 1906 ou encore la révolte des viticulteurs du « Midi rouge » en 1907.
- 2- Départements de la Seine, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise.
- 3- Les salaires dans les plâtrières variaient de 32 à 49 centimes de l'heure selon les catégories de travailleurs. Les revendications demandent un salaire de 70 centimes de l'heure pour les chefs d'équipe, 60 pour les terrassiers et 65 pour les terrassiers en souterrain.
- 4- Dans certains établissements comme Morin, Berteaux et Goudeaux d'Argenteuil, la cantine était obligatoire ainsi que les « gobettes », distribution deux fois par jour de mauvais alcool dit « casse-poitrine ». Dans les établissements sans cantine, la paye était en partie faite à l'aide de jetons ne pouvant être dépensés que dans les commerces désignés par les patrons.
- 5- Le couchage sur les fours était toléré pour les « malfrats » aux tâches les plus subalternes, souvent des ouvriers âgés sans aucune ressource. Le syndicaliste Jules Lapierre signale que 54 d'entre eux ont été retrouvés morts par asphyxie au monoxyde de carbone dans les années 1906-1909.
- 6- Les principaux leaders ouvriers sont Marinier, de la CGT et Vincent, du syndicat des carriers de Seine-et-Oise, aidés de Jules Lapierre, secrétaire général de l'Union des syndicats de Seine-et-Oise et rédacteur à l'*Humanité*, de Devertus, du syndicat des métallurgistes d'Argenteuil et d'Auclerc, secrétaire de la Fédération du bâtiment d'Argenteuil.
- 7- À Vigneux-sur-Seine, le 2 juin 1908, deux ouvriers sont tués dans un affrontement avec des gendarmes. Puis le 30 juillet, à Villeneuve-St-Georges, une charge de cavalerie fait 4 morts et plus de 200 blessés.
- 8- Témoignage de M. Philippe Lambert, 2000.
- 9- Une nouvelle grève de 48 heures aura lieu le 20 mai à Argenteuil et à Sannois quand les manœuvres de carrière demanderont que leur soient appliquées les conditions de la 2^{de} catégorie et non de la 3^{ème} soit 0,55 francs au lieu de 0,50 de l'heure.

SOURCES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES YVELINES, série 16M 42.

JULES LAPIERRE, *Les grèves des plâtriers du bassin de Paris*, La Vie ouvrière, Paris, 20 janvier 1912.

JEAN MAITRON (DIR.), *Dictionnaire du mouvement ouvrier en France*, T. 13, Paris, Éditions ouvrières, 1975, 351 p.

JACQUES MAREC, *Maurice Berteaux, Député et Ministre de la Guerre (1852-1911)*, Bulletin des Amis du vieux Saint-Germain, n°42, année 2005.

JEAN-YVES MOLLIER & JOCELYNE GEORGE, *La plus longue des républiques, 1870-1940*, Paris, Fayard, 1994, 872 p.

MADELEINE RÉBÉRIOUX, *La République radicale ? 1898-1914, Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Éditions du Seuil, Paris, 1975, coll Points Histoire, 258 p.

LES ARTICLES DU MUSÉE DU PLÂTRE

Musée du Plâtre :

13, rue Thibault-Chabrand 95240 Corneilles-en-Paris
01 39 97 29 68 – contact@museedulatre.fr

Directeur de la publication :

Francis Allory

Conception graphique :

Albéric d'Hardivilliers

Maquette :

Léopoldine Solovici

En ligne sur :

www.museedulatre.fr

Crédits photographiques :

musée du Plâtre - collection particulière -
Archives départementales des Yvelines.